

Certification professionnelle de Surveillant-visiteur de nuit en secteur social et médico-social

RNCP5983 – de niveau 3 - Publication au Journal Officiel du 18 décembre 2018

Liste des certifications permettant une certification partielle automatique	Certification professionnelle de Surveillant visiteur de nuit en secteur social et médico-social - Parue au JO du 18 décembre 2018 (RNCP5983) Blocs de compétences (validés par équivalence)			
	Bloc 1 Assurer la sécurité des personnes et des biens	Bloc 2 Accompagner la personne vulnérable	Bloc 3 Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné	Bloc 4 Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social
BEPA SAP Services aux Personnes		Dispense	Dispense	
BEP ASSP Accompagnement soins et services à la personne (et ex. carrières sanitaires et sociales)		Dispense	Dispense	
DEAES (et ex. DEAMP et DEAVS)		Dispense	Dispense	
DEAS Diplôme d'état d'aide-soignant		Dispense	Dispense	
Titre professionnel ADVF assistant de vie au famille		Dispense		
CAP agricole SAPVER Services aux personnes et vente en espace rural		Dispense		
Certification professionnelle CApmr Conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite (CNEAP)		Dispense		
Bac Professionnel SAPAT Services aux Personnes et aux Territoires		Dispense	Dispense	
Bac Professionnel ASSP Accompagnement soins et services à la personne (et ex. carrières sanitaires et sociales)		Dispense	Dispense	
Diplôme d'État de moniteur éducateur			Dispense	

Par ailleurs le CNEAP, certificateur, reconnaît la qualification de branche SNQ « *Surveillant de Nuit Qualifié* » (CCN 66) et a choisi d'ouvrir la possibilité d'une certification partielle comme suit :

Qualification de branche Surveillant de Nuit Qualifié (Obtenue après le 1 ^{er} janvier 2015)	Certification professionnelle de Surveillant visiteur de nuit en secteur social et médico-social - Parue au JO du 18 décembre 2018 (RNCP5983) Blocs de compétences (validés par équivalence)			
	Bloc 1 Assurer la sécurité des personnes et des biens	Bloc 2 Accompagner la personne vulnérable	Bloc 3 Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné	Bloc 4 Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social
Pour les salariés en poste de nuit depuis plus de 3 ans équivalent temps plein dans les 10 dernières années	Dispense		Dispense	
Pour les demandeurs d'emploi ou salariés en poste de nuit depuis moins de 3 ans équivalent temps plein	Dispense			

De plus le CNEAP et la CPNE-FP du secteur des activités sociales, médico-sociales et sanitaires à but non-lucratif, NEXEM et HEHAP, ont défini une équivalence totale et réciproque entre le titre SVN du CNEAP et le CQP Surveillant.e de nuit de la CPNE-FP comme suit (en date du 25-04-2022) :

Tableau des équivalences	Certification professionnelle de Surveillant visiteur de nuit en secteur social et médico-social (RNCP5983 – publication au JO du 18 décembre 2018)			
	Bloc 1 Assurer la sécurité des personnes et des biens	Bloc 2 Accompagner la personne vulnérable	Bloc 3 Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné	Bloc 4 Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social
CQP Surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire (RNCP36360)	Validation automatique du BC-01 du titre SVN si BC-01 du CQP SN validé + SST à jour	Validation automatique du BC-02 du titre SVN si BC-02 du CQP SN validé + 6 mois d'expérience <i>(équivalent temps plein dans le métier / les fonctions visé(e)s, soit 803H)</i>	Validation automatique du BC-03 du titre SVN si BC-03 du CQP SN validé.	Validation automatique du BC-04 du titre SVN si BC-04 du CQP SN validé.

Dans le cadre du renouvellement en 2018 de la certification *Surveillant visiteur de nuit en secteur social et médico-social*, le CNEAP a établi des équivalences avec la certification *Surveillant(e)-Visiteur(e) de Nuit en secteur social et médico-social* enregistrée au RNCP paru au Journal Officiel du 27 août 2013.

Tableau des équivalences	Certification professionnelle de Surveillant visiteur de nuit en secteur social et médico-social (Parue au JO du 18 décembre 2018)			
	Bloc 1 Assurer la sécurité des personnes et des biens	Bloc 2 Accompagner la personne vulnérable	Bloc 3 Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné	Bloc 4 Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social
Certification professionnelle Surveillant(e)-Visiteur(e) de Nuit en secteur social et médico-social (parue au JO du 27 août 2013)	UC-S : Surveillance des personnes + UC-V : Sécurité des locaux et des équipements	UC-A : Accompagnement de la personne	UC-C : Communication et travail en équipe	UC-PPN : Pratique professionnelle la nuit